

Le Biotin



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES - N°4

MAIRIE



Lettre Au Père Noël Ensemble

Notre Poilu ainsi restauré, au coeur de la place du village, nous a rassemblé quelques fois cette année.

Autant de fois où nous avons pu nous rappeler, par devoir de mémoire, les instants tragiques de notre histoire et les moments joyeux de leurs délivrances.

Nous sommes aujourd'hui les enfants de ces hommes et femmes qui au fil des siècles ont permis par leurs volontés, leurs courages, et leurs envies de faire exister notre société.

Aujourd'hui ce sens donné en héritage, est notre socle pour bâtir demain. Des changements administratifs et politiques sur la gestion du territoire national, régional, départemental et donc local vont nous amener à réfléchir ensemble aux caractères de notre village.

Si nous avons le devoir de mémoire nous en avons également beaucoup d'autres.

La liberté et la démocratie se gagnent à ce prix.

La fierté d'être citoyen tout simplement.

Les festivités et animations de l'été ont montré qu'ensemble de bons moments pouvaient exister.

Alors, ensemble, construisons en ayant toujours à l'esprit les responsabilités qui sont celles de chacun et chacune d'entre nous.

« Construisons ensemble! » Pourrait être un simple souhait? -Père Noël.

Et que le ciel qui nous arrose depuis quelque temps te laisse la place, Père Noël, avec ton beau manteau blanc.

Que les instants de fêtes prévus pour cette fin d'année nous rassemblent et
Ensemble participons à demain

Merci Père Noël

Hommage aux anciens combattants

A l'occasion du 11 novembre où nous avons rendu hommage aux soldats disparus pour notre pays, les enfants de l'école biotine nous ont fait part de leur ressenti :

« En souvenir de ces années tragiques, 1914, 1915, 1916, 1917, 1918, nous voulons rendre hommage à ces hommes morts pour la patrie et à ces millions de personnes qui ont tant souffert. Nous leur sommes reconnaissants de ce qu'ils ont fait pour nous, pour que nous restions libres.

Nous espérons ne jamais connaître la guerre. »



Le Conseil Municipal Jeune



Samedi 12 octobre, les jeunes du Biot se sont réunis à la salle des fêtes pour élire 11 nouveaux conseillers pour le Conseil des Jeunes de l'année 2002/2003. Voici les élus :

Jonathan BOVARD, Yann DESCHAMPS, Julie Gilbert, Lucas HAUTEVILLE, Elodie HUET, Jérémy HUET, Jessica LAGORCE, Etienne MARTIN, Simon PREVOT, Baptiste SAINT MARTIN, Alexandre TOURNIER.

Le choix des projets pour l'année 2002/2003:

Les plus jeunes conseillers ont décidé de continuer à travailler sur le thème de l'environnement : la réalisation d'un sentier « re-découverte-nature » sur le tracé de l'ancien sentier botanique, une boucle menant du Col du Corbier par Les Praux et retour d'environ 2.5km avec un dénivelé de 150m.

Ce sentier sera réalisé par des enfants pour des enfants (accompagnés de leurs parents) avec l'objectif de leur faire (re-) découvrir la nature d'une façon simple et originale, mettant en valeur toute l'imagination et le merveilleux propre aux enfants (et à ceux qui le sont restés un peu...). Ce projet aura besoin de souffle car il sera mené sur 2-3 ans, mettant en place progressivement des sites de découverte : soit un arbre, un animal, un champignon, une prairie alpestre ou encore ..., mais chut !!!

Ce sera à découvrir à partir de l'été prochain moyennant le dépliant « Cartes et trésors de la nature ». Néanmoins toute proposition, idée ou aide à la réalisation sera la bienvenue et nous comptons sur tous les enfants motivés pour réaliser ce sentier, symbole de notre volonté de mieux faire connaître et préserver la nature de laquelle nous sommes tous responsables !!!

Les plus grands, quant à eux, continuent à travailler sur le projet d'une salle où les jeunes pourraient se rencontrer, pour partager des moments musicaux (concert), culturels (expositions, rencontres avec des artistes). Ils vont aussi travailler en collaboration avec la commission jeunesse pour la réalisation d'un espace « jeux » au Biot.

OFFICE DE TOURISME

Que s'est-il passé cet été???

Tout commence un certain samedi 22 juin au soir...

Pour annoncer l'été, les Feux de la St Jean, modestes cette année, nous accueillent au Col du Corbier. Les feux sont brefs mais la nuit n'est pas finie : ambiance assurée avec la Musique, le Jumelage et le beau temps.

Mais le lendemain il faut être prêt pour le Vide Grenier dès 6h !!!

Plus de quarante exposants, le soleil toujours fidèle, et la bonne humeur sont au rendez-vous.

Quant aux fameux diots de Georges du 13 juillet, toutes les places ne sont pas occupées mais il fait bon chaud à l'intérieur de la salle des fêtes. Biotop night nous dégourdit les écoutilles avec sa musique qui fait le bonheur des jeunes en colo, 2 soirées sont prévues au fil de l'été.

L'exposition « Le Biot au fil des siècles » remporte un vif succès, beaucoup d'émotion lors de l'inauguration du musée, et à l'occasion des journées du patrimoine où nous avons accueilli 150 personnes.

Pour conclure la saison été 2002 : édition de la 16ème Foire à Tout le 18 août.

Grâce à l'énergie des bénévoles, celle-ci remporte un franc succès : plus de 80 exposants, le soleil, les artisans, les Saccarauds et leurs sabots, les enfants, les jeux... Tout se déroule à merveille et cette journée s'achève tard dans la nuit !!!

La prochaine rencontre est prévue à l'occasion du Téléthon les 6 et 7 décembre où nous vous attendons nombreux.

L'Office de tourisme est ouvert tous les jours de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30 pendant les vacances scolaires. Tel/Fax : 04 50 72 12 24



ETAT CIVIL

Naissances :

TISSEYRE Anaïka, Claudia née le 20/05/2002

VEULLERAY Marine née le 30/03/2002

Mariage :

CIFELLI Giovanni et

DEUSS FRANDI Fiona, Rénata le 31/05/2002

PAROISSE

Toutes les personnes qui voudraient connaître la vie des communautés paroissiales de la Vallée d'Aulps peuvent s'abonner à ALPES 74 pour 9,15 €. La Messe des Familles aura lieu à 18h30 à St Jean. La Messe de la veillée de Noël sera au Biot cette année à 22h30. Nous attendons toutes les personnes (adultes et enfants) qui veulent participer à la préparation de cette Messe et au montage de la crèche.

EXPOSITION

« Laissez-vous conter le Biot autrefois »

Grâce à une étroite collaboration entre la Communauté de Communes de la Vallée d'Aulps, la municipalité et la population du Biot, une exposition a été mise en place de juillet à septembre 2002 à l'étage de l'école primaire. Le thème retenu, « Laissez-vous conter le Biot autrefois », offrait suffisamment de souplesse pour évoquer de nombreuses facettes de la vie quotidienne des habitants du Biot au Moyen âge à nos jours. Pour ne pas tomber dans l'exposition galvaudée « brouette, fléau, râteau » et pour que les habitants du village y trouvent également leur compte, (ou leur conte...), des espaces un peu plus originaux avaient été aménagés telles les reconstitutions des terroirs de deux hameaux du Biot (Richebourg et La Touvière) vers 1730 grâce aux tables et aux cartes du cadastre sarde.

Dire que l'exposition eut un succès foudroyant serait toutefois exagéré. Retenons simplement que grâce à une abondante publicité dans les médias locaux et en profitant de l'inauguration du monument aux morts, le vernissage (juillet) fit salle comble. Même succès indiscutable pour les journées du patrimoine (septembre), relayé cette fois par une publicité internationale, où pas moins de 150 personnes (!) en deux jours d'ouverture passèrent la porte de l'exposition. Le duo abbaye d'Aulps / exposition au Biot fonctionna à merveille. Entre ces deux dates il y eut comme un gros vide malheureux sur lequel nul n'est besoin de s'étendre, sinon pour signaler qu'il est un peu regrettable de ne pas avoir eut plus de visites « locales ».

Que ces quelques mots soient également l'occasion de remercier sincèrement et officiellement toutes celles et tous qui de près ou de loin ont participé à cette sympathique expérience, soit en prêtant leurs objets, soit en donnant de leur temps pour le montage ou le démontage...

Pour ne pas heurter les susceptibilités en oubliant quelqu'un, le *merci* sera général. Deux exceptions toutefois pour le fruitier et sa fruitière, injustement oubliés sur le petit panneau des remerciements et pour le Conseil Municipal qui a gentiment assuré la permanence de deux après midi des journées du patrimoine. Bref, merci à tous...

INFOS UTILES

MAIRIE - Horaires d'ouvertures :

MARDI de 13h30 à 17h30

JEUDI de 8h à 12h

VENDREDI de 14h à 18h

SAMEDI de 10h à 12h

permanence des conseillers et du Maire

Tel /répondeur : 04 50 72 12 06

BIBLIOTHEQUE

MARDI 15h30 - 17h30

DECHETERIE

MERCREDI 13h - 17h

SAMEDI 9h - 12h et 13h - 18h

LA POSTE

A compter du 1er décembre 2002 le bureau sera ouvert tous les jours sauf le dimanche, de 10h à 12h et les samedis des vacances scolaires de 9 à 11h30.

Tel : 04 50 72 13 60

RAMASSAGE DES POUBELLES

Du 20 décembre 2002 au 31 mars 2003

Le ramassage se fera, suivant 2 itinéraires différents, les mardis et vendredis (rens. à la mairie).

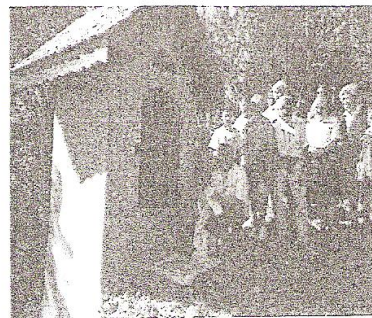
MONUMENTS

Bénédiction de l'oratoire des « Choseaux »

Le samedi 17 août 2002, sur la route du Col du Corbier, à l'embranchement de l'ancien chemin qui reliait la Vallée d'Abondance à la Vallée d'Aulps, le nouvel oratoire des Choseaux a été inauguré et béni.

Une quinzaine de personnes de la commune et paroisse du Biot ont participé à cette inauguration.

Ces oratoires de montagne jalonnent notre histoire d'hier pour nous accompagner dans notre vie de travail, de loisirs et de redécouverte du patrimoine religieux. L'oratoire a été restauré par les employés communaux du Biot et la statue de la Vierge a été offerte par l'Association des Oratoires de France.



JUMELAGE

Que c'est beau Les Landes !!!



Un pas de plus pour le jumelage lando-savoyard!

Après la venue des landais en novembre 2001, c'est une équipe de biotins et de musiciens de l'Echo d'Ouzon qui sont partis à la découverte de la magnifique région des Lesperonnais.

Des souvenirs à nouveau impérissables selon les participants enchantés !

Les deux minis bus sont partis le 28 août au soir. Les 4 jours ont été organisés à merveille par l'Union Musicale Lesperonnaise et la Municipalité. Au programme, visite du village de Lesperon, St Jean de Luz, avec une excursion jusqu'à la frontière espagnole, sans oublier une rencontre avec les vachettes des courses landaises et un bain bien mérité dans l'océan, sous un soleil fidèle.

La gastronomie et la musique ont également rythmé ce voyage, resserrant davantage les liens amicaux.

La municipalité landaise convaincue par les bonnes relations établies entre les sociétés musicales, est désormais impatiente d'étendre ces échanges à la population dans son ensemble. Elle est en train de mettre en place une commission extra municipale, du même type que le Comité de Jumelage afin de développer ce jumelage et bientôt de l'officialiser.

Que de bonnes nouvelles ! Les enfants de nos écoles primaires respectives vont aussi bientôt faire connaissance ! Le but de ce jumelage étant rappelons-le, de développer les relations humaines, associatives, éducatives, culturelles et touristiques.

Aller un petit scoop, une soirée-repas cassoulet landais est organisée le samedi 14 décembre pour donner l'occasion à tous les gourmands de déguster quelques spécialités landaises, tout en découvrant les photos de ce dernier voyage ainsi que la vidéo inédite.

Veillez vos boîtes aux lettres et à bientôt !

Nous comptons sur vous !

TELETHON

Biotins ! Biotines ! Le Téléthon est organisé pour la deuxième année au Biot les 6 et 7 décembre

Ensemble agissons pour faire de ces 2 journées un formidable élan de solidarité.

Venez rejoindre les bénévoles dans leur action et participer en apportant vos dons et en soutenant les manifestations prévues.

Vendredi 6 à partir de 17h : vente des cartes de souhaits qui pourront être suspendues dans le sapin préparé par Joseph et Claude, vente de bûches de bois pour « La flamme de l'espoir ».

Pour réaliser cette flamme de l'espoir toutes les personnes pourront se démunir de quelques bûches (longueur 35cm environ) et les déposer à partir du 1er décembre sous les halles. MERCI

Samedi 7 à partir de 9h : vente de bibelots et objets récoltés (les dons peuvent continuer durant cette journée).

La soupe des bénévoles, le vin chaud, des casses croûte, des boissons chaudes seront offerts par la commune et revendus au profit du Téléthon. Toute personne peut participer en amenant pizzas, tartes, et autres suivant ses possibilités.

ECOLE

Quand la musique est bonne....

Cette année nous avons eu le plaisir d'accueillir 6 nouveaux camarades de classe : en moyenne section il s'agit de Camille POLLIEN, au CP de Manon NOZERET, Antoine CERVONI, Hava-nur KARADEMIR et 2 élèves en CE1: Dylan NOZERET, et Axelle LEDRU. Par contre les maîtresses elles, sont toujours les mêmes. Notre projet d'école est axé sur le *domaine musical et l'Europe*.

5 sorties sont programmées sur des thèmes choisis:

- ◆ Orchestre symphonique,
- ◆ Conte musical,
- ◆ Polyphonies vocales,
- ◆ Musiques traditionnelles européennes et régionales,
- ◆ Musique mécanique: orgue dans une église, musique électronique.

Pour mettre en valeur les connaissances acquises tout au long de l'année nous élaborerons un *conte musical*.

En final un *CD* sera réalisé par les 5 écoles travaillant en réseau : Le Biot, Seytroux, La Baume, La Vernaz, La Côte d'Arbroz, et La Forclaz, qui sera composé de 5 contes autour du monde.



URBANISME

La loi « S.R.U. »

Cette loi du 13 décembre 2000 dénommée « SRU » qui signifie « Solidarité et Renouvellement Urbain » apporte d'importants bouleversements dans le contenu et les procédures des P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols). Pour s'habituer au nouveau vocabulaire urbanistique, depuis le 01 avril 2001, un P.O.S. devient « P.L.U. » ce qui veut dire Plan Local d'Urbanisme.

L'objectif de cette loi « S.R.U. » est de promouvoir un développement cohérent, durable et plus solidaire des espaces urbains.

Elle est un instrument d'organisation de solidarité en matière d'habitat au sein des agglomérations; elle témoigne « d'un renouveau des politiques » pour la maîtrise des déplacements, en phase avec des exigences liées à une qualité « sociale » de l'habitat à l'échelle des agglomérations. En conséquence, les développements urbains et ruraux seront mis en adéquation, en tenant compte de la protection des espaces, des déplacements, le tout pour une qualité sociale de l'habitat.

Cette loi oblige l'élaboration (préalable au P.L.U.) d'un « SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE » - « SCOT » (procédure préfectorale) qui définira le plan d'aménagement et portera une stratégie globale de développement des territoires dans un même bassin de vie. Notre commune sera incluse dans le périmètre du SCOT qui englobera l'ensemble de notre Vallée, ce schéma étant rattaché à l'agglomération de Thonon les bains.

ENVIRONNEMENT

La Collecte Sélective, un bilan mitigé mais prometteur

Au premier novembre, la collecte a fêté ses 6 mois d'existence, l'heure est donc au bilan.

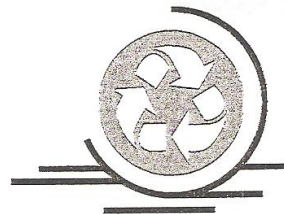
Le premier constat est mitigé: les résultats sont prometteurs, mais des progrès restent à faire. En effet, les conteneurs se remplissent à vue d'œil (145 tonnes ont été collectées depuis juin), mais la qualité des matériaux collectés n'est pas toujours au rendez-vous. Le taux de refus de tri des emballages est aujourd'hui de 27%, alors que la moyenne est de 12%. Des progrès restent donc à faire... et il faut corriger les erreurs de tri.

Pour vous aider, voici ce que l'on trouve le plus souvent et qui devrait être dans vos poubelles traditionnelles: films plastiques, barquettes en plastique, pots de yaourt ou de margarine, sacs à ordures ménagères. Ces erreurs de tri doivent rapidement être corrigées de manière à ce qu'elles ne deviennent pas des habitudes.

Pour vous encourager à mieux trier, la Communauté de Communes de la Vallée d'Aulps a également décidé d'améliorer le fonctionnement de ses Points Verts. Ainsi, un nouveau collecteur pour les emballages ménagers sera désigné. A partir du 1er janvier, la collecte sera donc régulière et correctement effectuée. Pour éviter tous les débordements et que le coût de collecte reste raisonnable, un conteneur supplémentaire pour les emballages légers sera mis en place sur chaque Point Vert.

Autant d'éléments qui font que les premiers résultats de la collecte sélective ne pourront que s'améliorer en 2003.

Bon tri à tous et n'hésitez pas à nous contacter si vous avez le moindre problème au 04.50.72.14.54.



Le Biotin

Edition Spéciale
Noël 2002 = hiver 2003



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES - N°4

AGENDAS

Ecole

Samedi 21 Décembre

A 10h30, rendez-vous à la salle des fêtes pour une petite fête « apéritive » et si tout va bien le Père Noël sera parmi les enfants!!!

Concours

Jusqu'au 24 décembre

ILLUMINATIONS ET
DECORATIONS DE
NOEL

Vous désirez participer au concours, rien de plus simple : il vous suffit de vous inscrire à l'office de tourisme à partir du 2 décembre jusqu'au 24.

Un jury passera devant les chalets concourants entre Noël et le 4 janvier et désignera les heureux gagnants!!!



Animations de Noël

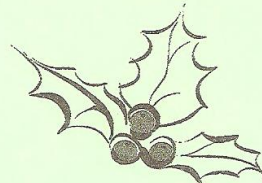
Mardi 24 Décembre

LE PÈRE NOËL



passera
à Drouzin le Mont
au Col du
Corbier à 16H30
Et au Biot sur la
place du
village à 17h30!!!

Les enfants sages et
les plus grands se
verront offrir
des friandises, du
chocolat chaud,
du vin chaud.

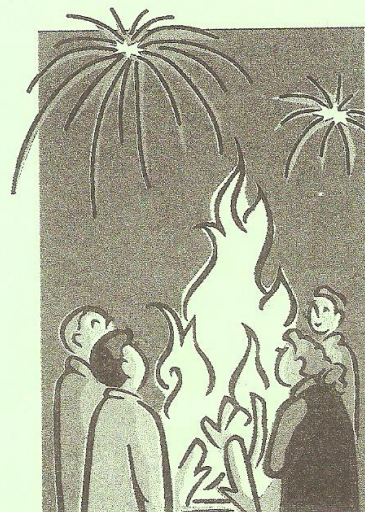


RV au Col
du Corbier

Dimanche 29 décembre

FEUX D'ARTIFICE

Rendez vous à la station
Drouzin le Mont à
18h30 où vous sera
servi le vin chaud de
l'amitié suivi du feu
d'artifice.



Et une de plus...



Soirée de la Saint Sylvestre

Afin que la fête soit complète rendez-vous sur la place du village à 23h30 où il sera servi un vin chaud en attendant les douze coups de minuit pour se souhaiter une

BONNE ANNÉE!!!
sous les Feux
d'Artifice...

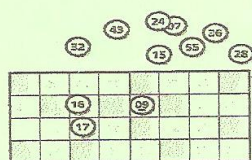
Les parents
d'élèves

Samedi 15 Février

Un **LOTO** est mis en place par l'association à **20h** à la salle des fêtes.

De nombreux lots seront à gagner.

Venez nombreux, la chance sourit à ... **TOUS !!!**



Station de
Drouzin le Mont

Vacances scolaires de février

LES JEUDIS

13, 20 et 27

rendez-vous à 18h30!!!

Au programme:

**Vin chaud,
Descente aux flambeaux,
Feux d'artifice.**



Vous avez dit ski???

Saison 02/03



La station de Drouzin propose aux scolaires et étudiants du Biot un tarif préférentiel de 30.50€.

Ce forfait nominatif sera à retirer à la caisse des Remontées Mécaniques. **N'oubliez pas la photo!!!**

Bibliothèque

Nouveaux horaires!

A partir de janvier, la bibliothèque sera ouverte au public les **mardis** et les **jeudis** après midi de **15h30 à 17h30**.



Spectacle SON &
LUMIERE

Juin, Juillet, Août



**TOUS EN
SCENE**

A f i n d'agrémenter la période estivale de notre beau village, nous aimerions organiser un spectacle son et lumière ayant pour thème : « **Le Biot , un soir, une heure** ».

Il s'agira de mettre en scène nos habitudes, nos passes temps (jeux de boules, parties de belote...), en vêtements d'époque.

Cela se déroulerait sur la place du village, quelques soirées et on y trouverait musique, bal, buvette et bonne humeur.

Pour ce faire, votre collaboration est nécessaire et nous vous remercions d'avance de nous contacter à l'office de tourisme.

Le Biotin

Edition Spéciale
Noël 2002 - hiver 2003



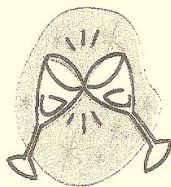
JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES - N°4

AGENDAS

Le repas des Anciens

Cette année le rendez-vous est fixé au dimanche 8 décembre à 11h30 à la salle des fêtes de la Mairie.

Le verre de l'amitié sera offert à tous, jeunes et moins jeunes, afin de permettre la rencontre des générations. Le repas aura lieu au restaurant « Les Tilleuls »

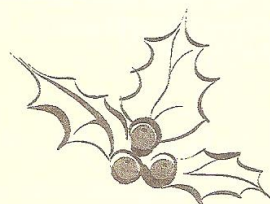


Concours

ILLUMINATIONS ET DECORATIONS DE NOEL

Vous désirez participer au concours, rien de plus simple : il vous suffit de vous inscrire à l'office de tourisme à partir du 2 décembre jusqu'au 24.

Un jury passera devant les chalets concourant entre Noël et le 4 janvier et désignera les heureux gagnants!!!



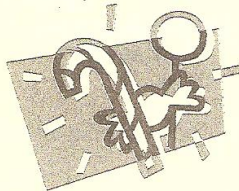
Et le Père Noël alors???



Si les enfants ont été sages il sera sans doute présent un certain 24 décembre au soir à partir de 17h30 sur la place du village.

Il aura le plaisir d'accueillir les petits et les grands. Il y aura des surprises pour chacun !!!

Chocolat, vin chaud....



Rendez-vous le 31 décembre au soir sur la place du village à 23h30 où il sera servi un vin chaud en attendant minuit pour le feu d'artifice afin que la fête soit complète et se souhaiter une bonne année sous les étoiles!!!

Le Comité de Jumelage

SOIREE LANDAISE

Après les péripéties des Biotins et Biotines à Lesperon, ils sont heureux de vous convier à un repas découverte ce samedi 14 décembre.

Au menu : rillettes
Cassoulet landais bien sûr!!!,
tarte aux pommes et café.

Venez retrouver le goût des Landes pour 12€ et 7€ pour les enfants.

A cette occasion vous sera présentée l'exposition photos et la vidéo inédite du voyage!!!



Téléthon

2 JOURS A RETENIR LES 6 ET 7 DECEMBRE 2002

Le samedi, 2 fils rouges sont organisés et constitués à chaque fois d'un char décoré qui passe dans toutes les communes.

Il sera accompagné de marcheurs, coureurs à pieds, cheval, voiture.

Venant de la Forclaz via Le Jotty (14h) et la Baume (15h), le passage au Biot sera aux alentours de 16h pour continuer vers Seytroux (17h) et finir à St-Jean à 18h.

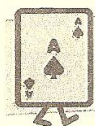
A la même heure un char venant des Gets via Morzine, Montriond, Essert Romand arrivera à St Jean où un rassemblement se fera à la salle Henry Courbet du collège.

Coordination Téléthon Le Biot:
Laure Michoux: 04.50.81.23.52 ou
Gilbert Adamec: 04.50.72.12.84

QUELQUES RENDEZ-VOUS...

Jeux de société

A la salle St Nicolas



Tous les LUNDIS et
VENDREDI à partir
de 20h30



Activité sportive

Une session d'expression corporelle
ayant pour thème « La boxe thaïlan-
daise » sera mise en place après les
vacances de Noël.

Les séances se dérouleraient deux fois
par mois le mercredi de 17h30 à
18h30 (horaires qui restent à définir).
Les enfants de 5 à 12 ans seront les
bienvenus.

Pour tous renseignements complémen-
taires vous pouvez contacter Mde
TOURNIER Caroline au :
04.50.72.12.58

Spectacle SON & LUMIERE

METTONS NOUS
EN SCENE



Afin d'agréments
la période estivale de notre
beau village, nous aime-
rions organiser un spectacle son et lu-
mière ayant pour thème : « Le Biot, un
soir, une heure ».

Il s'agira de mettre en scène nos habi-
tudes, nos passes temps (jeux de bou-
les, parties de belotte...), en vêtements
d'époque.

Cela se déroulerait sur la place du vil-
lage, quelques week-end par mois et on
y trouverait musique, bal, buvette.

Pour ce faire, votre
collaboration est
nécessaire et nous
vous remercions
d'avance de nous
contacter à l'office
de tourisme.



Ecole

Le samedi 23 décembre à 10h30, rendez-vous à la salle des fêtes pour une pe-
tite fête « apéritive » et si tout va bien le Père Noël sera parmi les enfants!!!

En échange d'une toile faite par les élèves de la classe découverte 2002 donnée à
Phoebe, celle-ci les invite à partir de 16h30 le vendredi 6 décembre dans son ate-
lier afin de leur initier des astuces pour fabriquer des décorations de Noël. Si des
enfants n'ont pas terminé leur objet, un second rendez-vous est fixé le 20.
Merci Phoebe !

REMERCIEMENTS

Chers M^r et M^{me} Lucotte

Tous les enfants de l'école du Biot nous remerciant de votre don de 50 €.
Grâce à cette somme, nous avons pu nous abonner à Quotidien
et au petit quotidien.

Merci beaucoup et continuez à nous
faire du bon pain.

Clodie Stacy Judith Anthony

Yann Simon Yoann Nicolas

Marie-Lièze Rachel Elodie Annabelle

Valentin Ruelle Solène Sacha

Durkhan Eugénie

50 STOCK THOMAS NOËL SAMUEL

IV Stine Jérémy Julie

Imène Mélanie manon Antoine

Le mot des parents d'élèves

L'association de parents d'élèves du Biot organise un atelier
« Décoration de Noël »

les lundis, mardis, jeudis, vendredis du 29 novembre au 10 décembre à la salle
des fêtes.

Cet atelier est ouvert à tous (petits et grands !).

Alors si cela vous tente de tester vos dons de créateurs ... vous pouvez appeler
Mme AGUETTAZ Céline pour tous renseignements et inscriptions au
04.50.72.23.73.

Un LOTO sera également mis en place par l'association le samedi 15 février à 20h
à la salle des fêtes.

De nombreux lots seront à gagner.

Venez nombreux, la chance sourit à ... TOUS !!!

